



Rapport Annuel 2019

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



trier, c'est naturel



bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS

Site Marc Buvry

Faubourg de Leuilly

02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.tritou.fr

www.sirtom-du-laonnois.com



Présentation **Page 3**

1-Le territoire desservi par le SIRTOM	Page 3
2-Organisation générale des services et fonctionnement	Page 5

Indicateurs techniques **Page 12**

1-La collecte des déchets	Page 12
2-La collecte des déchets en porte à porte	Page 13
3-La collecte du verre	Page 21
4-Les déchetteries	Page 22
5-La prévention des déchets	Page 25
6-La communication	Page 32
7-Projets et études 2020	Page 35

Indicateurs environnementaux **Page 36**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective	Page 36
2-ZOOM bilan environnemental sur le traitement des DEEE	Page 38

Indicateurs financiers **Page 39**

1-Dépenses et recettes	Page 39
------------------------	---------

Glossaire **Page 47**

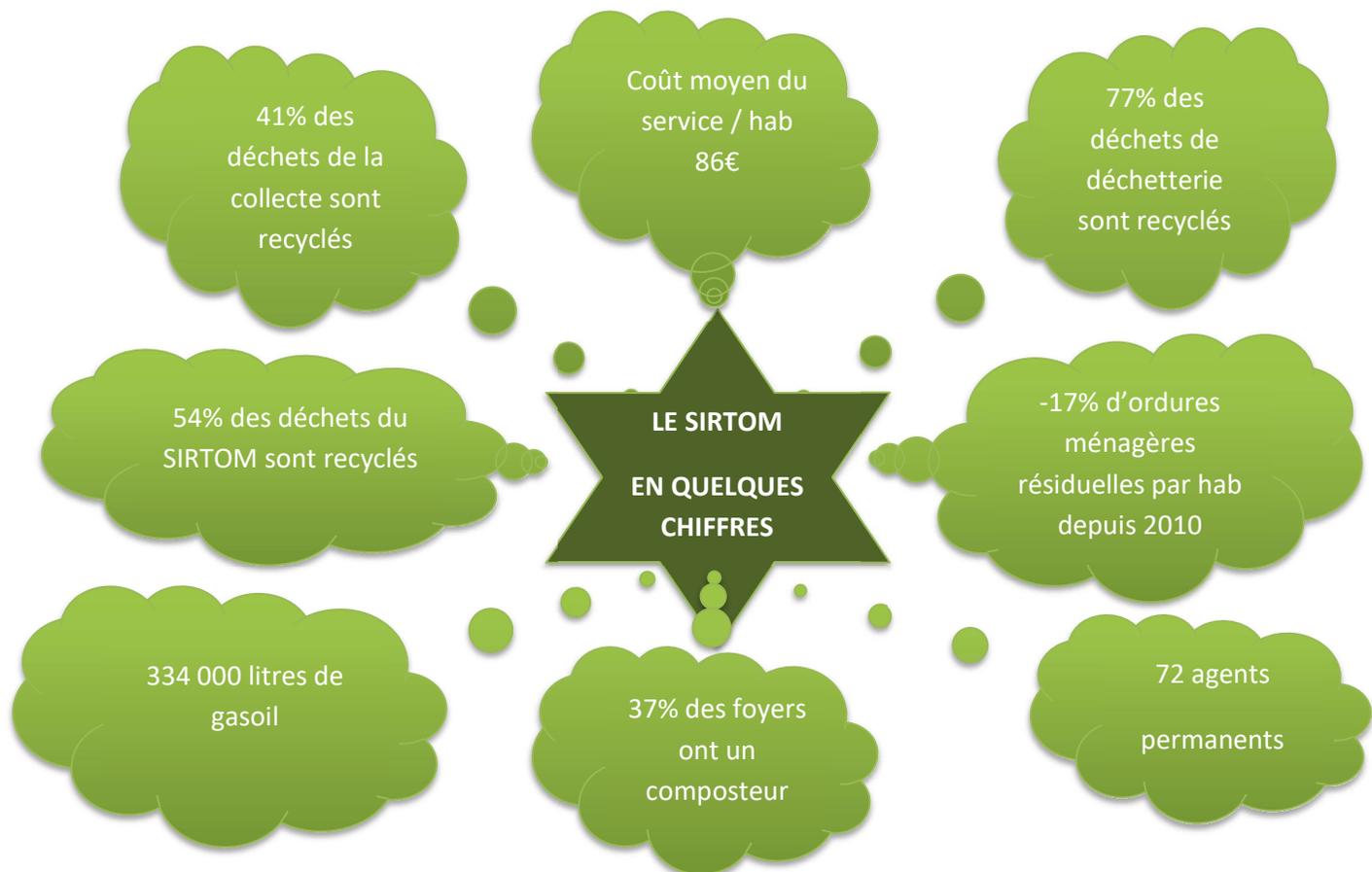
Présentation

1-Le territoire desservi par le SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération
3 Communautés de Communes
154 Communes desservies pour 89 216 habitants
Superficie de 1 363 km²

Le Sirtom du Laonnois, créé en 1980, est un établissement public sous la forme d'un syndicat mixte fermé. Des délégués élus dans chaque collectivité se réunissent au sein du comité syndical pour examiner les projets et délibérer sur les orientations à suivre.



1.1 Les événements marquants

Transformation des collectes de nuit en collectes de jour.

Transformation de la collecte de biodéchets en collecte périodique des déchets verts sur 7 mois, d'avril à octobre, la gestion des biodéchets devant se faire en

compostage à domicile ou de proximité.

Organisation d'une distribution de bacs d'ordures ménagères résiduelles à destination des habitations individuelles hors ville de Laon qui était déjà équipée. Ainsi, tout le territoire est doté de bacs OMR.

Mise en place d'une collecte d'amiante en déchetterie de Laon à destination des particuliers. 6,8 tonnes ont été collectées.

Fin de la convention de collecte de l'ex-Communauté de Communes Villes d'Oyse.

2-Organisation générale des services et fonctionnement

2.1 Les compétences du syndicat



Le SIRTOM gère en régie la prévention des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des 11 déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes hormis pour la déchetterie de Coucy Le Château. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs.

A noter que le SIRTOM s'était engagé dans le programme Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage s'achevant au 31 décembre 2018 (pour lequel un avenant a été obtenu pour la période du 1er Janvier 2019 au 30 Juin 2019) et succédant au Programme Local de Prévention mis en place en 2010. Par ailleurs, le SIRTOM a choisi depuis de nombreuses années d'adhérer aux éco organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement.

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne. Valor'Aisne a également repris le traitement des déchets de déchetteries dit « bas de quai » depuis le 1^{er} Janvier 2017.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe ou redevance d'enlèvement d'ordures ménagères).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 34 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux ripeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 399 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 13 agents dont 1 temps incomplet

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, veillent au tri et assurent l'entretien des sites. Trois chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 3 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 1 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux.
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Pré collecte - Maintenance des bacs – Composteurs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Prévention des déchets, Communication et assistance technique ⇒ 5 agents

Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur la prévention et le tri. Ils assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins.

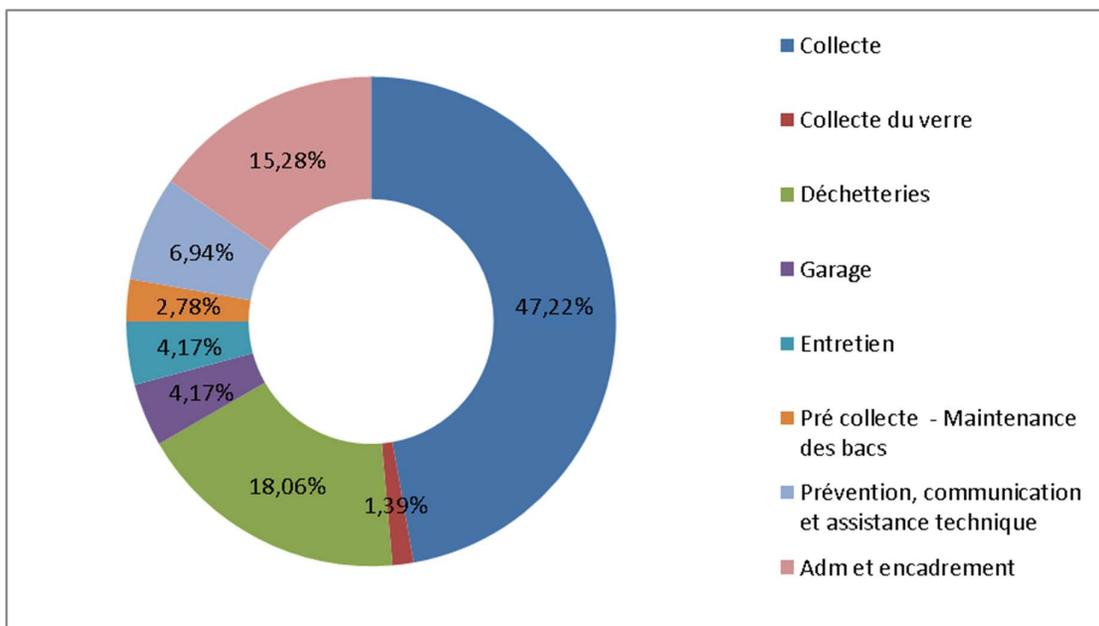
Un chargé de mission du programme Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage, met en œuvre la fin du plan d'actions du programme.

Un agent est chargé du broyage des branches.

Administration et encadrement ⇒ 11 agents dont 6 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé hygiène et sécurité et de l'accueil

TOTAL ⇒ 72 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 154 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite.

↳ La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres dans la limite de 680 Litres OMR par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte.

↳ La collecte est assurée pour les campings du territoire.

2.3.2 Les fréquences et secteurs de collecte

Secteurs	OMR-Bio-déchets(1)	Emballages- Papiers	Déchets verts (2)
	 <i>Les déchets ultimes</i>		
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et ex CC Val de l'Ailette	C0.5	C1 sauf CCCP
Laon	C1	C0.5	C1
Cité médiévale de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Plusieurs rues étroites de Laon	C1 en OMR	C0.5	
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteur Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-

C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours

C1 : collecté une fois par semaine

C2 : collecté deux fois par semaine

C4 : collecté quatre fois par semaine

(1) Arrêt de la collecte des bio déchets le 1^{er} février 2019

(2) Collecte des déchets verts du 1^{er} avril 2019 au 31 Octobre 2019

PERIODE	NOMBRE DE TOURNEES	
	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Janvier	71	73
Février à Mars	57	58
Avril à Octobre	71	72
Novembre à Décembre	57	58

2.3.3 Bénéficiaires du service desservis en porte à porte n'étant pas des ménages

	Nombre
Associations	130
Administrations	705
Commerçants, artisans et Entreprises	1617
TOTAL	2452

2.4 La fourniture de bacs de collecte / Sacs de collecte sélective

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé

Le service assure également les petites réparations telles que les changements de couvercle, roues...La fourniture de sacs de collecte sélective a lieu pour la Cité Médiévale de Laon et quelques rues étroites.

L'ensemble des prestations est gratuit

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose soit la mise en place de composteurs collectifs ou la dotation d'un lombricomposteur.

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 4 personnes	Foyers de 5 à 6 personnes	Foyers de plus de 6 personnes
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères	120 Litres	120 Litres	180 Litres	240 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron pour les déchets verts (1)		140 Litres		
Rouleaux de sacs pour monoflux	50 litres – réservés à certains types habitats			

(1) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCPC pour l'ex CC Vallons d'Anizy

2.5 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 154 communes et dans notre réseau de déchetteries.

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.

Le nombre de bornes aériennes sur notre territoire est de 399.

2.6 Les horaires d'ouvertures des déchetteries en 2019

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Coucy Le Château Novembre à Mars	13H30/17H	FERME	9H/12H 13H30 17H	13H30 17H	9H/12H 13H30 17H	9H/12H 13H/ 17H	9H/12H
Coucy Le Château Avril à Octobre	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	14H/18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H
Crépy	9H/12H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H-12H

2.7 Les flux acceptés en déchetteries:

Les encombrants, le plâtre, le polystyrène, les DEA, le bois, les gravats, les déchets verts, la ferraille, les DEEE, le carton, le papier, les huiles alimentaires, les batteries, les huiles minérales, les piles, les pneus, les DDS, les textiles, le verre, les DASRI, les lampes, l'amiante (sur rendez-vous uniquement)

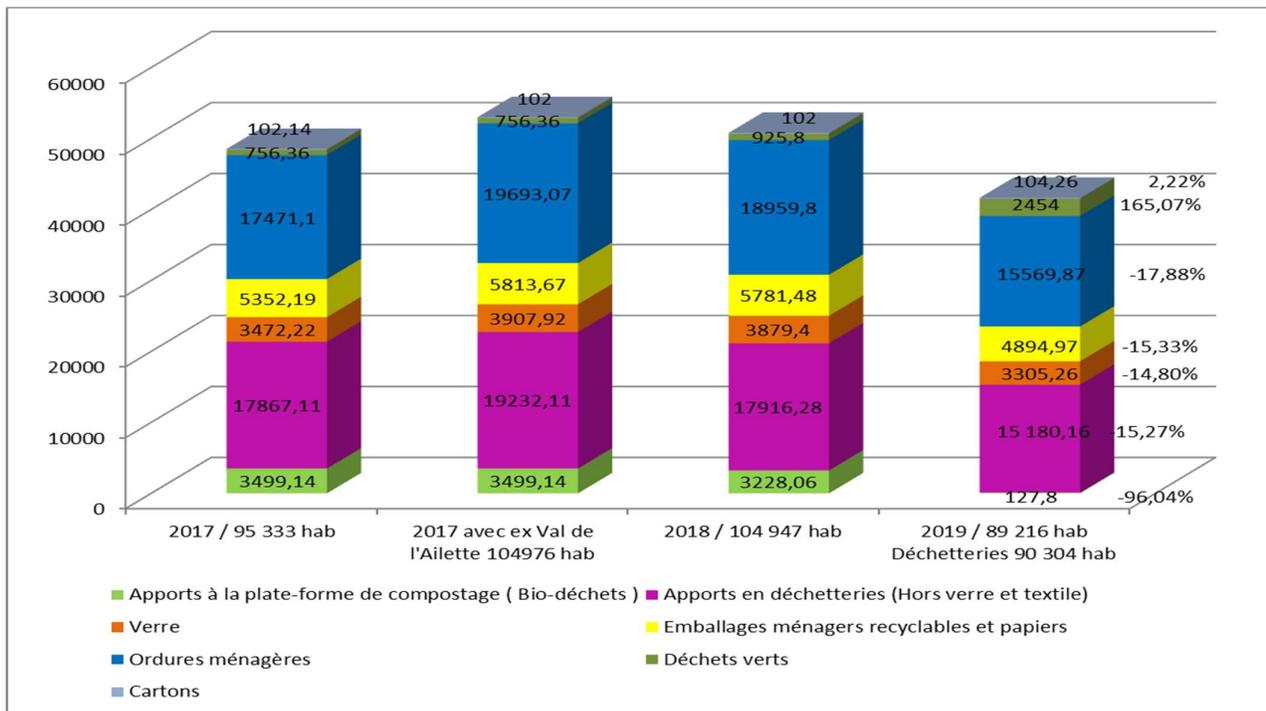
2-8 Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets

					
	Via Valor'Aisne	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement	Eco centre Valor'Aisne	
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclage	UPM, SUEZ, Valorplast, Lucart, Véolia	
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclage	OI-Manufacturing	
	Bio déchets arrêt au 1 ^{er} février 2019	SIRTOM	Compostage	Valor'Aisne	
	Déchets verts du 1 ^{er} Avril au 31 Octobre	SIRTOM	Compostage	Prestataire de Valor'Aisne	
Déchets des déchetteries Traitement	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	GURDEBEKE	
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclage	Divers	
	Gravats	SIRTOM	Tri et recyclage	Divers	
Déchetteries REP Responsabilité élargie du producteur	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS	
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI	
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier	
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile	
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur	
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système	

INDICATEURS TECHNIQUES

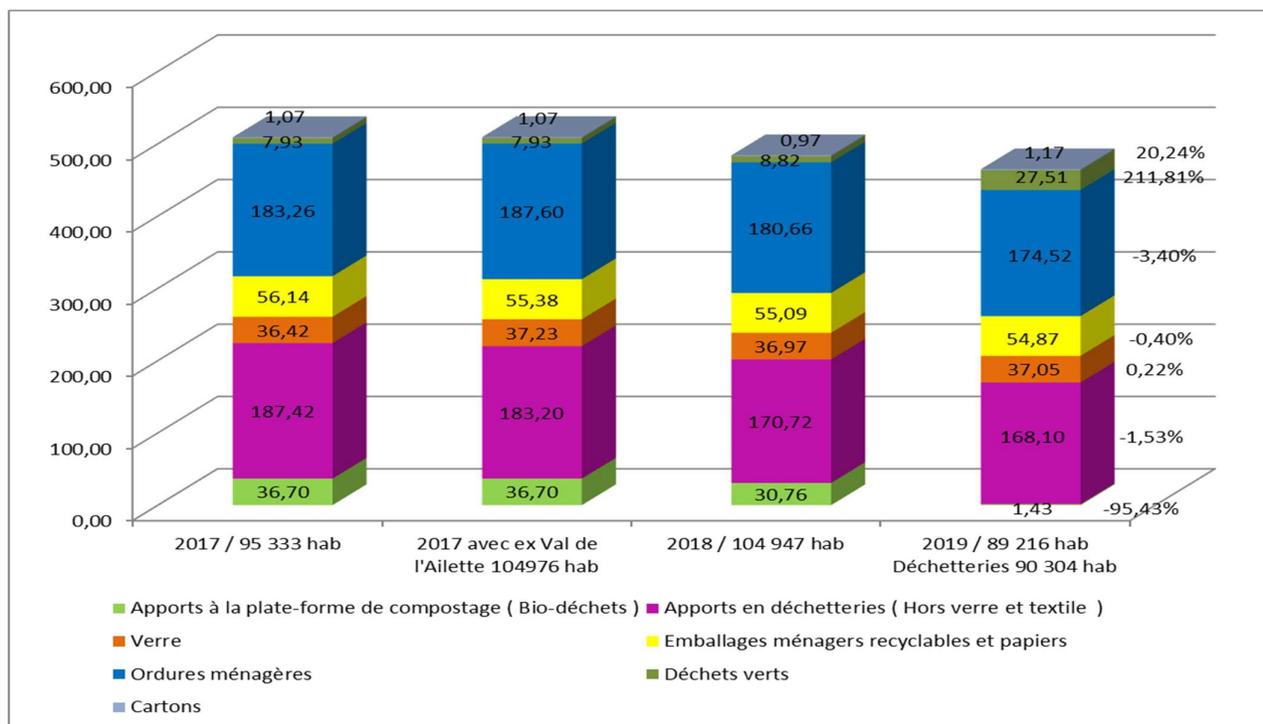
1-La collecte des déchets

1.1 Evolution de flux entrant en tonnes



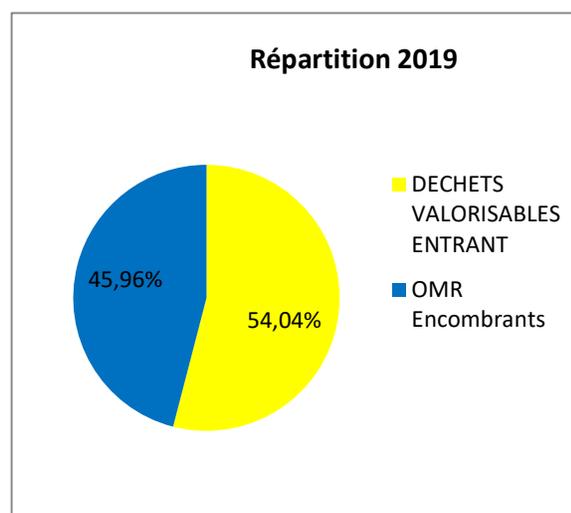
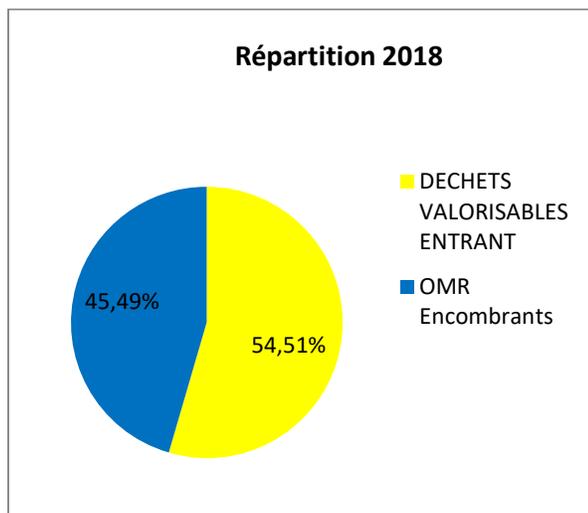
Les déchets assimilés sont collectés en même temps que la collecte des déchets ménagers pour des raisons d'optimisation

1.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



1.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2018	2019
Déchets valorisables entrant	27 755.23	22 557.11
OMR et encombrants	23 158.74	19 185.07
TOTAL	50 913.97	41 742.18



2-La collecte des déchets en porte à porte



2.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2018	Rural	Urbain	2019	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	10 037.34	7 926.70	2 110.64	7 581.03	5 684.99	1896.04
OMR	18 959.80	13 427.51	5 532.29	15 569.87	10 133.68	5 256.19
TOTAL	28 997.14	21 354.21	7 642.93	23 150.90	15 998.67	7 152.23

En pourcentage	2018	Rural	Urbain	2019	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	34.61%	37.12%	27.62%	32.75%	35.53%	26.51%
OMR	65.39%	62.88%	72.38%	67.25%	64.47%	73.49%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2.2 Répartition Par Communauté de communes et Communauté d'agglomération

2019 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	8424,78	2220,43 (2)	81,85	1 540,68
CCCD	872,92	279,21	18,4	207,83
CCPC	2873,05	1009,6	27,55	705,49
CCCP	3399,12	1385,73 (1)	-	-

2018 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	8 508.49	2 211.95 (2)	2 242.91	-
CCCD	917.43	289.38	331.82	-
CCPC Ex CC Vallons d'Anizy	1 419.57	491.89	653.33	-
CCPC Ex Val de l'Ailette	1 601.61	536.48		241.3
CCCP	3 532.66	1 422.51 (1)	-	-
Ex CCVO	2 980.05	829.27	-	648.30

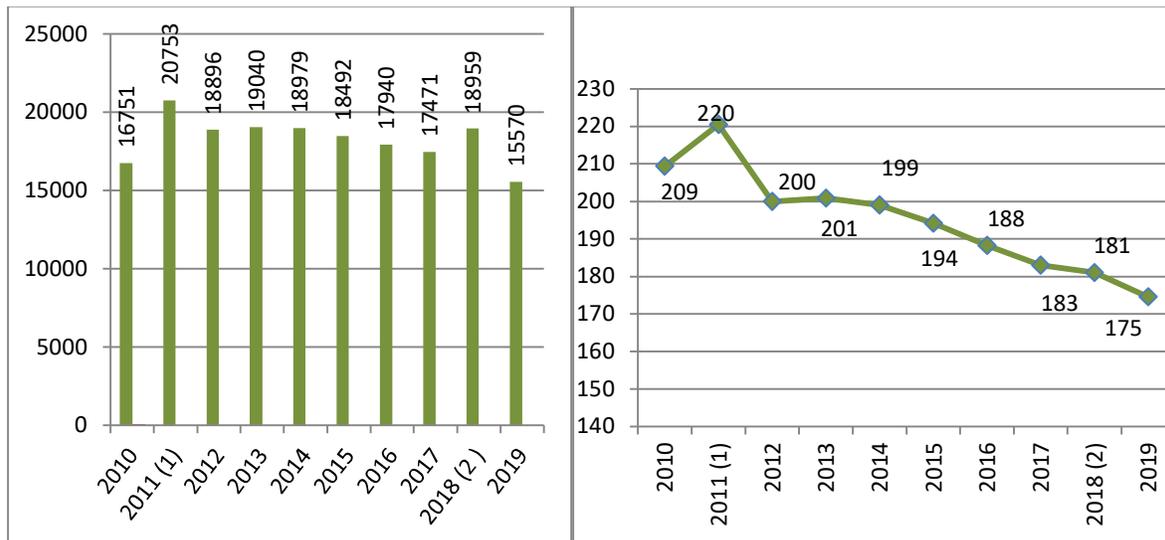
2019 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	189,30	51,13 (2)	1,84	34,62
CCCD	157,74	50,45	3,32	37,56
CCPC	161,78	56,85	1,55	39,73
CCCP	158,70	61,60 (1)	-	-

2018 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	191,54	51,02 (2)	50,49	-
CCCD	166,86	52,63	60,35	-
CCPC Ex CC Vallons d'Anizy	168,51	58,39	77,56	-
CCPC Ex Val de l'Ailette	166,09	55,63		25,02
CCCP	164,3	63,04 (1)	-	-
Ex CCVO	192,76	53,64	-	44,26

(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

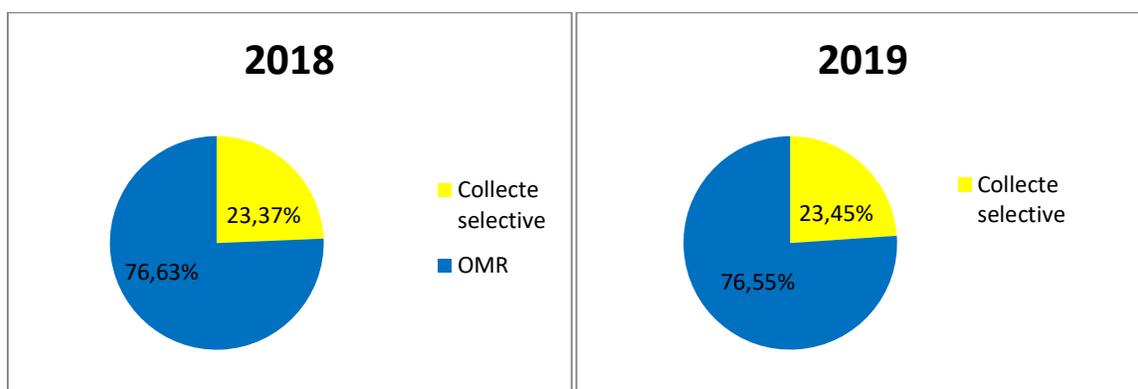
2.3 Evolution de la production des ordures ménagères résiduelles en tonnes et en kg/an/hab



(1) en 2011 intégration des résultats de la CCVO

(2) en 2018 intégration de l'ex CC Val de l'Ailette

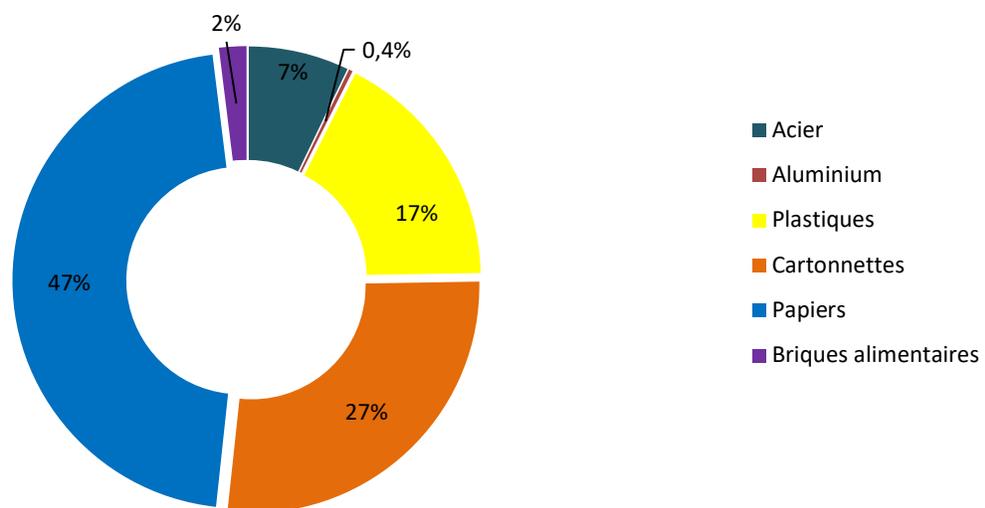
2.4 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation



2.5 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année/ recettes	Tonnages	% Evolution
Acier	2018 / 36 385€	247.64	-4%
	2019 / 34 428€	237.27	
Aluminium	2018 / 8 787€	15.382	-41%
	2019 / 4 167€	9.15	
Plastiques	2018 / 141 811€	563.93	+2%
	2019 / 151 577€	574.4	
Cartonnettes	2018 / 78 493€	1039.09	-14%
	2019 / 64 457€	895.24	
JMR	2018 / 217 481€	1879.98	-18%
	2019 / 203 026€	1538.05	
Briques alimentaires	2018 / 857€	71.44	-10%
	2019 / 972€	64.42	
TOTAL 2018: 3817.28 tonnes / TOTAL 2019 : 3318.28 tonnes			

Répartition des matériaux sortis centres de tri 2019



2.6 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnais participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Des erreurs de tri sont assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles.

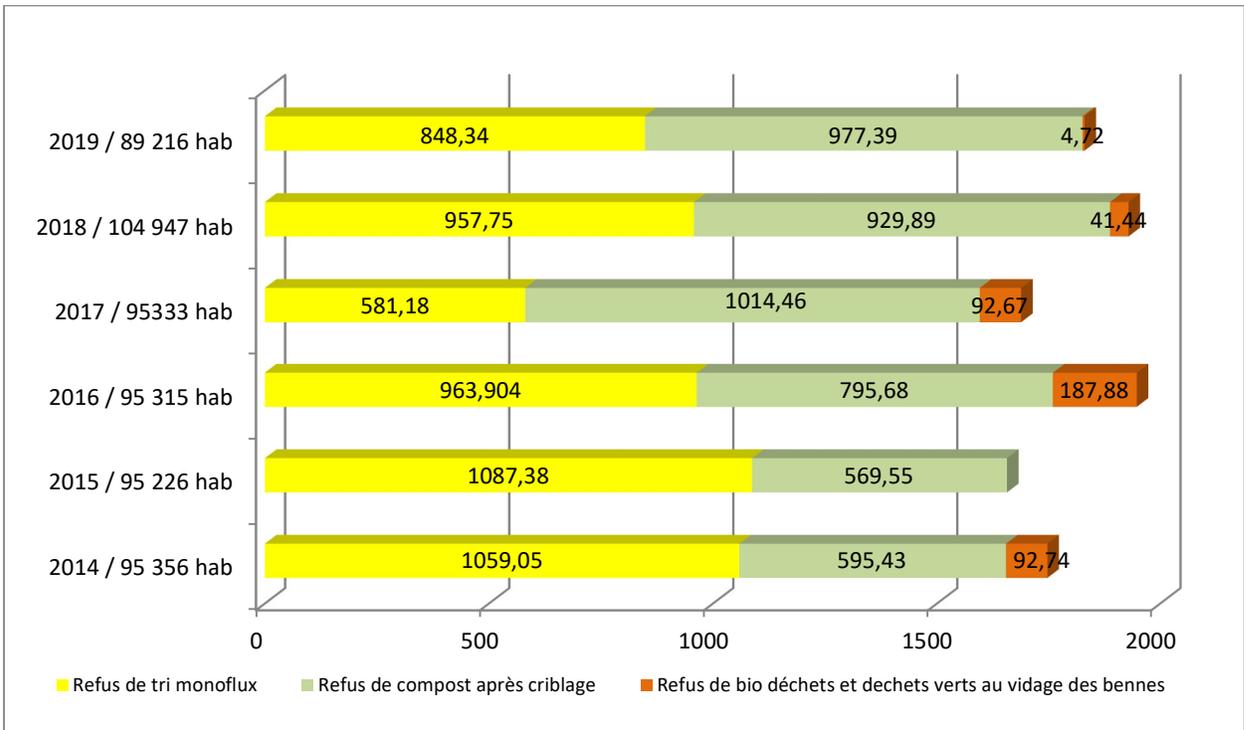
Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

2.6.1 Bilan des caractérisations en kg sur les valorisables entrant

2019	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC	720.27	101.07	14.03 %
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy	435.56	72.88	16.73 %
TOTAL	1 155.83	173.95	15.05 %

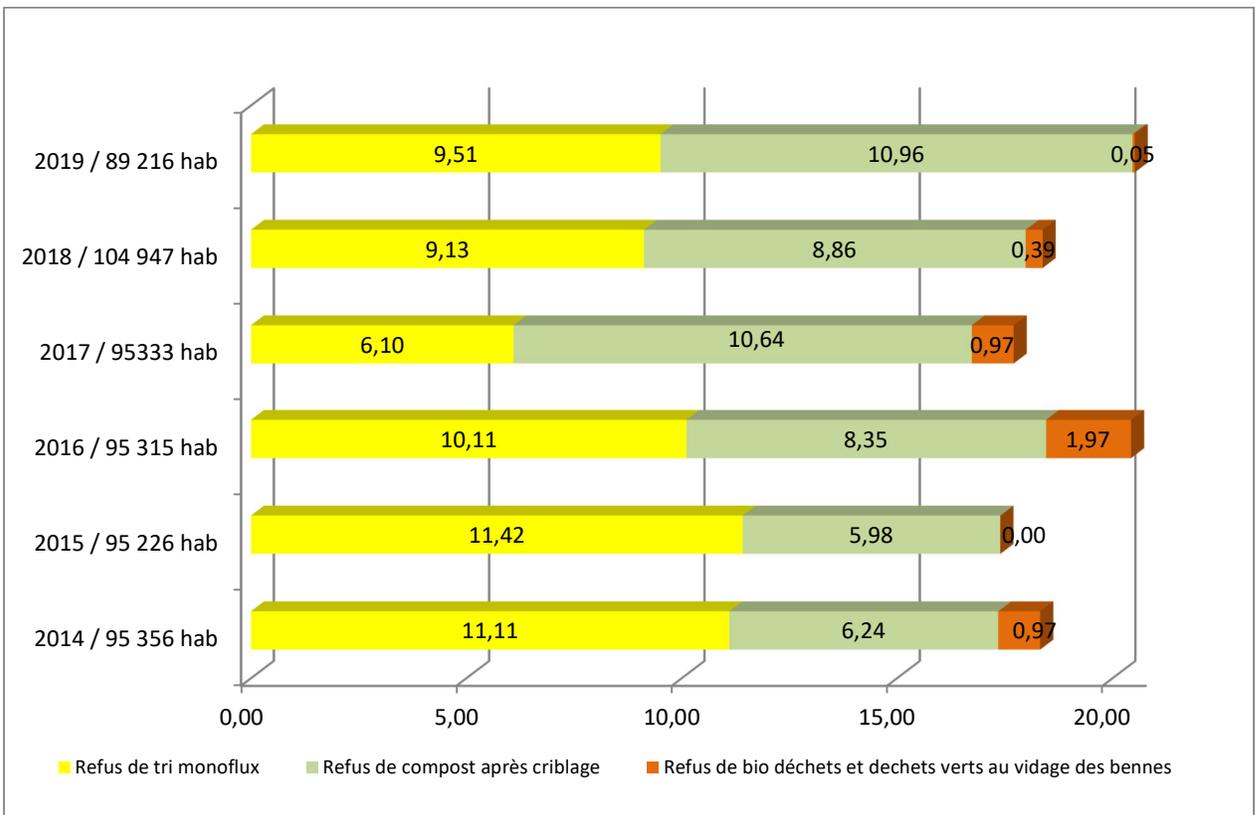
2018	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC	822.25	131.90	16.04%
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy	464.78	107.16	23.05%
TOTAL	1 287.03	239.06	18.57%

2.6.2 Evolution des refus de 2014 à 2019 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

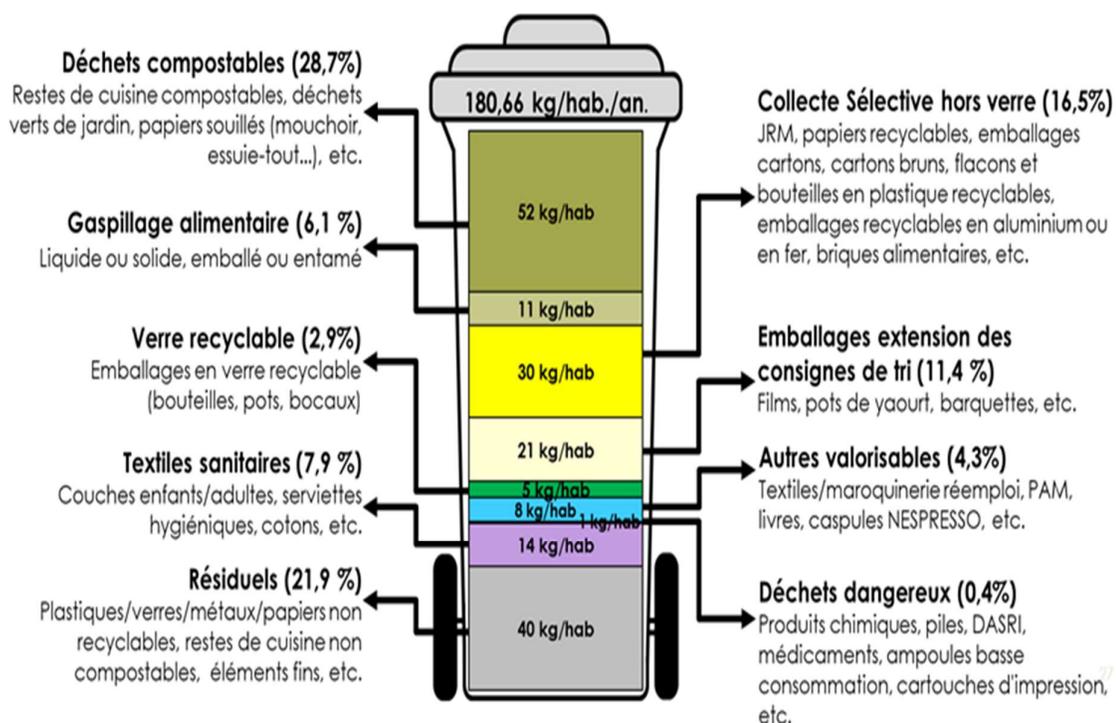
2.6.3 Evolution des refus de 2014 à 2019 en kg/an/hab



2.6.4 Evolution des refus de tri en sortie centre de tri

	Unité	Entrants 2019	Refus 2019	% 2019	Entrants 2018	Refus 2018	% 2018
Collecte sélective	En tonnes	4 894.97	848.34	17.32%	5 781.48	957.75	16.57%
	En kg/an/hab	54.87	9.51		55.09	9.13	

2.7 Composition des déchets collectés dans le flux OMR



Calcul établi d'après caractérisations SIRTOM 2016 et Valor'Aisne 2018

2.8 La maintenance des bacs / ou des sacs

Etat du Parc / Type de bacs	Nombres de bacs 2018	Litrage 2018	Nombres de bacs 2019	Litrage 2019	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	10 379	2 259 730	28 362	4 529.110	88.47 %
Bac à couvercle jaune	43 608	8 232 050	44 277	8 486 210	3.09 %
Bac à couvercle marron « déchets verts	19 144	2 689 340	19 167	2 691 780	0.09 %
TOTAL	73 131	13 181 120	91 807	15 437 100	17.12 %

5 371 livraisons de bacs ont eu lieu en 2019 contre 3 992 en 2018 auxquelles s'ajoutent 117 réparations effectuées à domicile contre 127 en 2018. 2 898 rouleaux de sacs ont également été distribués. (3 637 en 2018)

Le service maintenance des bacs a parcouru 36 820 kms et a réalisé 1950 heures soit environ 269 jours équivalents temps plein.

3-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2019 est de 37.05 kg/hab/an soit une hausse de 0.22% par rapport à 2018.

La vente du verre a permis de dégager une recette de 99 091 € TTC pour l'année 2019 contre 114 714 € TTC pour l'année 2018 (fin convention ex ccvo). Le prix de reprise à la tonne est passé de 29.57€ TTC à 29.98€ TTC.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 29.87 kg/hab/an. (Source SINOE 2017)

Le ratio pour le département de l'Aisne est de 35.24kg/an/hab. (Source SINOE 2017)

En 2019, le SIRTOM a versé à la Ligue contre le cancer une subvention de 2 972 € (3 441 € en 2018).

4-Les Déchetteries

4.1 Tonnage et niveau de fréquentation

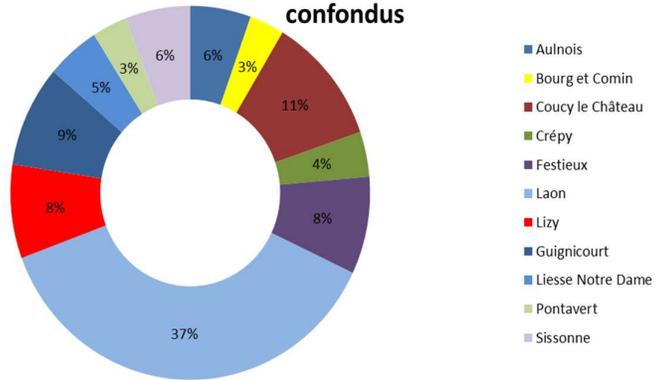
Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouverture	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	841.30	15 732	53	1 771	0.48	8.88
 Bourg et Comin	490.15	5 548	88	759	0.65	7.31
 Coucy le Château	1 716.64	13 178	130	1 499	1.15	8.79
 Crépy	600.19	6 285	95	955	0.63	6.58
 Festieux	1 300.13	11 828	110	1 771	0.73	6.68
 Laon	5 769.95	44 853	129	2 874	2.01	15.61
 Lizy	1 258.20	17 902	70	1 407	0.89	12.72
 Guignicourt	1 365.22	23 710	58	1 779	0.77	13.33
 Liesse	736.23	11 170	66	1 379	0.53	8.10
 Pontavert	482.55	7 375	65	824	0.59	8.95
 Sissonne	901.98	10 148	89	1 771	0.51	5.73
TOTAL 2019	15 462.54	167 729	92	16 789	0.92	9.99
TOTAL 2018 (1)	18 242.011	183.188	99	19 791.50	0.92	9.26
EVOLUTION	-2 779.47	-15 459	-7	-3 002.50	0	0.73

(1) Avec la déchetterie de Beautor

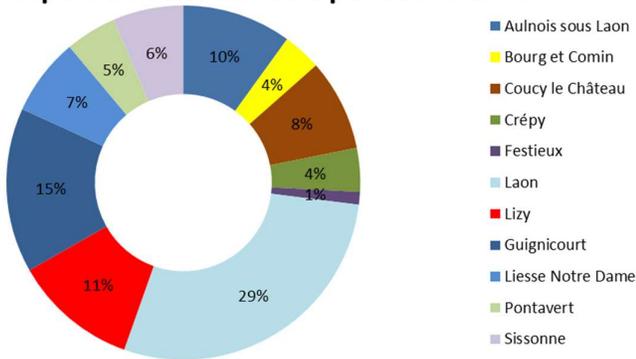
4.2 Evolution des tonnages par flux

Type	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Evolution 2019-2018	Kg/hab 2018	Kg/hab 2019
Encombrants	4 198.940	3 615.200	-13.90%	40.01	40.03
Plâtres	508.056	365.302	-28.09%	4.84	4.05
Polystyrène	9.360	18.240	94.87%	0.09	0.20
Mobilier DEA	1 947.300	1 766.770	-9.27%	18.56	19.56
Bois	1 875.040	1 659.710	-11.48%	17.87	18.38
Gravats	3 261.700	2 219.500	-31.95%	31.08	24.58
Déchets verts	3 530.740	3 182.93	-9.85%	33.64	35.25
Ferrailles	863.300	778.600	-9.81%	8.23	8.62
Lampes	2.767	2.295	-17.04%	0.03	0.03
DEEE	894.891	786.348	-12.13	8.53	8.71
Cartons	424.930	367.580	-13.50%	4.05	4.07
Papiers	167.840	177.120	5.53%	1.60	1.96
Huiles minérales	37.170	37.530	0.97%	0.35	0.42
Batteries	1.496	1.076	-28.07%	0.01	0.01
Huiles alimentaires	3.940	2.147	-45.51%	0.04	0.023
Piles	5.903	6.582	11.50%	0.06	0.07
Pneus	49.533	61.928	-36.01%	0.47	0.69
DDS horsREP	37.646	49.157	30.58%	0.36	0.54
DDS REP					
DDS Peint / pâteux	93.403	75.030	-19.67%	0.89	0.84
DDS Non identifiés					
Sous total DDS	131.049	124.87	-4.71%	1.25	1.41
DIB	1.720	0.000	-100.00%-	0.02	0.00
DASRI	0.604	0.294	-51.33	0.01	0.003
Amiantes	0.000	6.800	-100.00%	0.00	0.075
Sous total	17 916.279	15 180.157	-15.27%	170.72	168.10
Textile	121.155	105.86	-12.62%	1.15	1.17
Verre	204.578	176.522	-13.7%	1.95	1.95
TOTAL	18 242.012	15 462.539	-15.24%	173.82	171.23

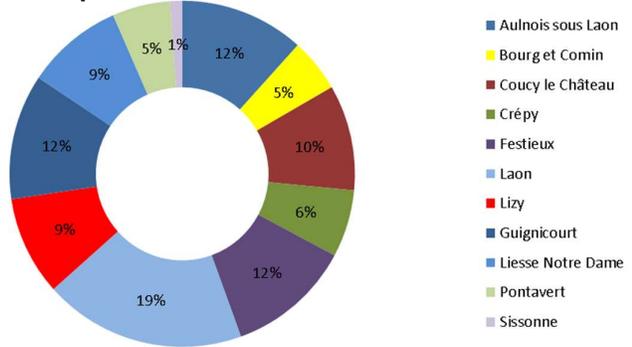
Répartition des tonnages par déchetterie tous flux confondus



Répartition des visiteurs par déchetterie



Répartition des heures d'ouverture



ENCOMBRANTS

23%



BOIS

11%



DÉBLAIS / GRAVATS

14%



DÉCHETS VERTS

21%

« Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage » (TZDZG). Le PLP était orienté principalement vers les particuliers et les objectifs concernaient la réduction des Ordures Ménagères et Assimilées, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés (hors déchets verts) et les déchets en apport volontaire (le verre, le papier). Le programme TZDZG était plus large. Il contenait également des objectifs visant les professionnels. Le SIRTOM du Laonnois est en cours d'élaboration de son nouveau programme de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Les éléments, ci-dessous, concernent les Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les usagers et ceux issus des activités économiques, gérés par la collectivité. Ils ciblent donc l'ensemble des déchets collectés mais également ceux apportés au sein des 11 déchetteries du SIRTOM du Laonnois.

5.1 – Les indicateurs de la prévention

Etat initial 2010	Résultat 2019
DMA (hors gravats) : 489,21 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 443 kg/hab./an
Valorisation Emballages/Papiers : 21,79%	Valorisation Emballages/Papiers : 23,92%

Performance du projet

	Budget annuel	Dépenses:	161 383,86
	Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Taux de subventions	32,66%
		Variation par rapport à l'année précédente	- 3,05 points

Indicateurs techniques

	Variation des flux non valorisables		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	
	On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	174,52		-17,84%
		Encombrants	40,03		-21,44%

	Variation des flux valorisables		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	
	Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie. *affectés à la population réelle desservie	Verre	37,05		-1,40%
		Emballages et papiers	54,87		-7,29%
		Biodéchets*	1,43		-96,04%
		Déchets verts*	36,2		-20,08%
Déchetterie (hors encombrant, textile et verre)		128,07		-10,74%	

	Niveau de valorisation		%	point de différence depuis 2015	
	Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)	Taux de valorisation	54,04%		+1,98 points
		Taux d'enfouissement	45,96%		-1,98 points

	Zoom sur la valorisation des biodéchets		Taux (%)	Evolution depuis 2010
	Les déchets biodégradables ou biodéchets appartiennent à une catégorie de déchets d'origine végétale ou animale en général, qui se décomposent grâce à d'autres organismes vivants. L'objectif est de réduire au maximum les biodéchets de nos poubelles.	Habitations équipées (tous confondus)	37,22%	

Indicateurs de performance

	Niveau de performance		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2018	
	Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.	Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	267,87		-24,52%	303,47
		Déchets Ménagères et Assimilés (DMA) hors gravats	443		-9,45%	454,49
Déchets Ménagères et Assimilés (DMA) avec gravats		467,88		-14,82%	485,14	

	Evolution des refus de tri du centre de tri		Tonnes	Kg/hab/an	
	Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.	Poids des refus	848,34		9,51
		Pourcentage de refus			17,49%
Pourcentage de refus des caractérisations					15,05%

Prévention et gestion des déchets

	Performance des outils de communication La communication est essentielle pour transmettre les bonnes pratiques mais également les changements réglementaires ou organisationnels dans la collecte des déchets et dans les déchetteries. Elle nous permet également d'informer sur les actions de sensibilisation.		Nombre	Evolution depuis 2016
		Nombre d'utilisateurs de notre page internet	28 650	109,9%
		Nombres de pages vues	154 463	187,92%
		Nombre d'articles publiés	7	-87,50%
		Publication vidéo (page you tube)	0	-100%
		Nombre de personnes abonnées à notre page facebook	1260	251,96%
Nombre de publication facebook	61	-53,08%		

	Sensibilisation des acteurs secteur Grand Public Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.		Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactées
		Population (brocante, fêtes locales)	18	1593
		Associations	8	624
		Habitats collectifs (porte à porte et employés des bailleurs)	7	500

	Sensibilisation des acteurs secteur Scolaire Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.		Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactées
		Petite enfance	96	1356
		Elémentaire		
		Secondaire	5	54
		Etudiants	2	98

	Sensibilisation des acteurs secteur Professionnel Non concernés par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, Les actions envers les professionnels sont une part importante de ce nouveau projet		Nbr d'évènement organisé	Nombre de personnes impactés
		Commerce	162	324
		Bâtiment	15	60
		Service	51	51
		Agriculteur	14	14
		Restauration	125	375
		Tourisme (hôtel, camping ...)	12	12

Gouvernance participative

	Satisfaction de la population Dans une recherche d'amélioration continue du tri des déchets collectés par le SIRTOM, les agents de collecte effectuent des refus. Par la suite, un agent de communication se rend sur place afin d'expliquer à l'usager la raison du refus et les bonnes pratiques à mettre en place.		Nombre	Evolution depuis 2016
		Réclamations (téléphonique)	512	-48,80%
		Remontées d'information de non conformités du tri	13118	198,34%
		Remontées traitées	707	-13,25%

5.2 Les actions de prévention

Le réemploi en déchetterie

Les 11 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires



↳ Partenariat avec les Restaurants du Cœur : passage hebdomadaire pour l'enlèvement d'objets à destination du réemploi.

↳ Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec l'ADSEA de Laon, débutée en juin 2016. Bilan 2019 : 182 vélos (y compris ceux pour pièces) dont 80 à 85% des vélos remis en circulation.



Une 2^{ème} bourse aux vélos a été réalisée.

Projet 2020 : Ouverture de Pharmacycle, l'atelier collaboratif pour la réparation des vélos.

↳ Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec Lycée Gustave EIFFEL de Reims, signée en juin 2016. Bilan 2019 : environ 60 tondeuses.

Site Eco Mairie

Depuis le 15 novembre 2016, le SIRTOM a mis en place un service de petites annonces en ligne afin de donner une seconde vie aux objets non utilisés. C'est un site collaboratif à destination des habitants du territoire du SIRTOM pour leur permettre de donner et vendre des produits.

En parallèle, le SIRTOM du Laonnois publie des annonces concernant les objets déposés dans les locaux du réemploi. Il s'agit des objets qui ne sont pas récupérés par les acteurs sous convention.



Bilan 2019 : plus de 960 annonces enregistrées depuis le début, 376 nouvelles annonces en ligne, 275 annonces supprimées dont 153 vendus/donnés sur le site, 39 mis en déchetterie, 67 vendus/donnés par d'autres moyens et 16 donnés à des associations.

Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnois dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Eco-TLC.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de bornes	87	102	104	106	119	108
Ratio kg/an/hab	4.32	4.64	5.01	5.12	4.21	4.59

Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le



SIRTOM propose la mise en place de composteurs partagés voire la dotation d'un lombricomposteur.

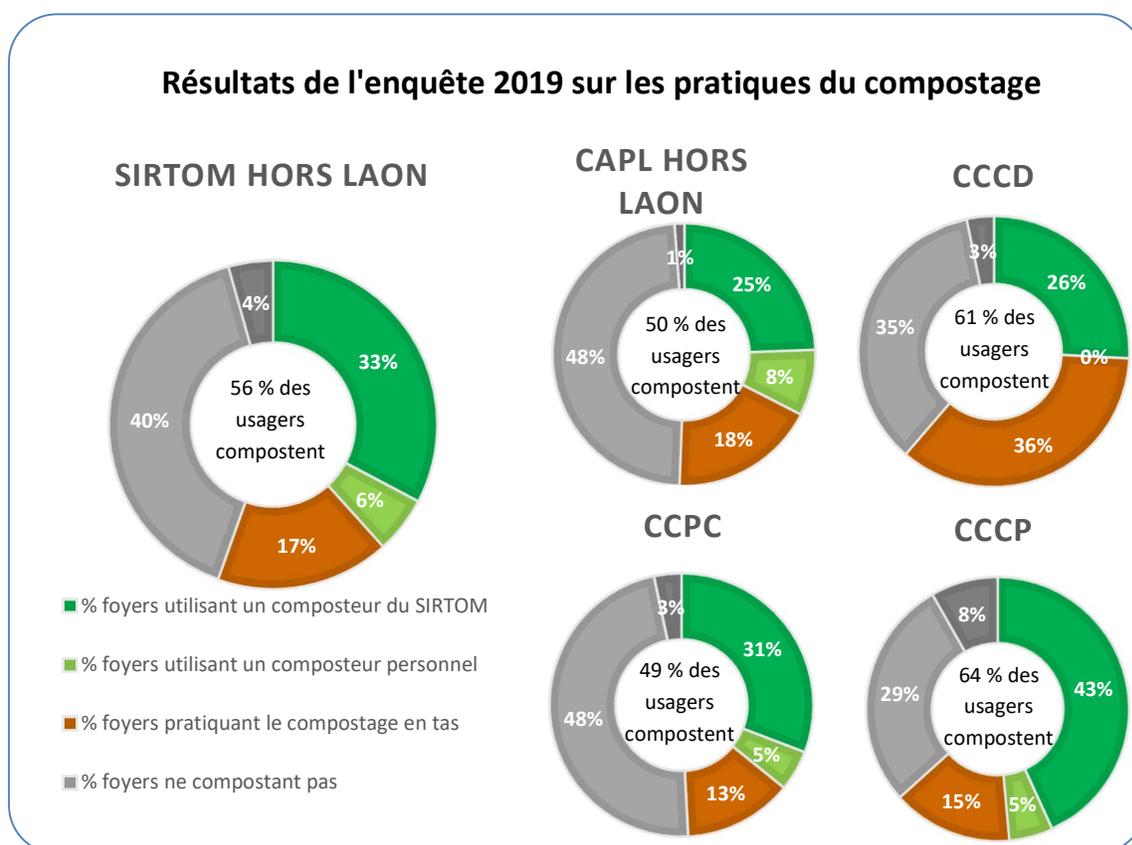
Bilan 2019 : 2259 composteurs supplémentaires et 19 lombricomposteurs ont été livrés. A ce jour 13806 composteurs ont été distribués.

Actuellement 71 foyers disposent d'un lombricomposteur.

Le SIRTOM installe des composteurs à usage collectif en pied d'immeuble afin de multiplier les solutions de valorisation des déchets compostables.

Bilan 2019 : 2 sites de compostage partagé ont été installés dans deux villages.

Une enquête concernant les pratiques du compostage a été réalisée par le SIRTOM du Laonnais entre septembre et décembre 2019. Au total, 675 réponses ont été enregistrées. L'enquête a été réalisée sur l'ensemble du territoire, hors ville de Laon. Ce nombre de réponses permet d'obtenir un échantillon représentatif du territoire avec une marge d'erreur de 5%.



La partie du territoire où a été réalisée l'enquête est de type rural. Cette enquête montre qu'il y aurait 56% des particuliers qui pratiquent le compostage à domicile.

Suite à cette enquête, le SIRTOM du Laonnais a enregistré 220 demandes de composteurs, dont 135 usagers qui ne compostaient pas du tout auparavant.

Accompagnement des éco-manifestations



Mise à disposition d'équipements (éco-gobelets, bacs, sacs, potence, cendriers sur pied, affichage) pour les manifestations des acteurs du territoire ou participation financière du SIRTOM pour l'achat d'Eco gobelets.



Bilan 2019 : 62 manifestations, 37 associations, 7290 éco-gobelets prêtés, 169 bacs et 200 potences.

Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes



Mis en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

Bilan 2019 : le service de broyage a fonctionné 206 heures et 214 jours. Il a permis d'éviter 48 bennes de déchets verts non tassées.

Le service de broyage est disponible sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des communes adhérentes. Bilan 2019 : 1 commune a fait appel au service de broyage. Cela représente 7 heures de broyage (276.43 €)

Il y a eu moins de broyage qu'en 2018, suite notamment à plusieurs pannes de matériel.

Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables 2019

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables, bilan 2019 : 18 familles ont testé les couches lavables grâce au dispositif de prêt gratuit et 50% de ces prêts se sont transformés en achat.



Au total, 16 aides financières ont été octroyées suite à l'acquisition de couches lavables par des particuliers soit une hausse de 33% par rapport à 2018, bon résultat sans doute lié au dispositif de prêt.

L'équipe de la Maternité de Laon est un précieux soutien à la promotion de l'utilisation des changes lavables notamment lors des ateliers pendant les cours de préparation à l'accouchement.

Les assistant(e)s maternel(le)s sont également intégré(e)s au double dispositif (test et aide financière) afin d'encourager ce changement de comportement.

Le SIRTOM accompagne également les crèches et micro crèches dans leur démarche de test de ce nouveau système économe, sain et écologique. Ainsi, les structures d'accueil des jeunes enfants sont sensibilisées à l'instar de la micro crèche VanilleChocolat de Pinon qui utilise les changes lavables.

Gaspillage alimentaire

Le SIRTOM du Laonnais a inscrit la lutte contre le gaspillage alimentaire à son programme d'action du programme TZDZG. Il a souhaité que cette démarche soit globale sur son territoire en intégrant les usagers, les établissements scolaires volontaires (écoles élémentaires, collèges, lycées et université) et certaines institutions, notamment les maisons de retraite et les professionnels. Les actions sont adaptées aux différents acteurs.



Objectifs :

- ✓ Mettre en place une démarche globale de lutte contre le gaspillage alimentaire (usagers, établissements scolaires, maisons de retraite, professionnels de la restauration)
- ✓ Réduire de 30% les pertes et gaspillages alimentaires
- ✓ Sensibiliser l'ensemble des usagers du territoire au gaspillage alimentaire

En règle générale, la pesée des déchets fait apparaître les préférences des convives, l'élaboration des menus est d'ores et déjà influencée par ce retour d'expérience. Les mesures viennent confirmer le retour qualitatif des agents ou des adultes accompagnants.

Sur 20 restaurants collectifs, le gaspillage alimentaire est passé de 130g à 84g par assiette en moyenne et le coût est passé de 0,60 €/assiette à 0,45 €/ assiette en moyenne.

6-La communication



6.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication « ambassadeurs du tri » et d'un agent pour le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). L'un d'entre eux est également dédié au suivi de collecte. Un collaborateur se mobilise sur la communication écrite. Un agent est en charge de la communication en milieu scolaire, éducatif et de loisirs. Une collaboratrice gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs, administrations ainsi que les caractérisations. Le coordinateur animateur du PLPDMA gère plus particulièrement des actions de prévention. Polyvalente, l'équipe participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoup de conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

6.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2019 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (un agent pour le Porte à Porte et un autre pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2019, ont été constatées 13 118 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés aux déchetteries, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'information des équipes, les agents de communication sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 707 foyers sachant que la plupart des problèmes se règlent facilement par téléphone.

6.3 Plan d'action pour la communication

Notre plan d'action cible 4 publics :



Le jeune public, le grand public, les étudiants, l'habitat en collectif. A ces objectifs s'ajoutent les associations, les collectivités territoriales et les entreprises.

Jeune public : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire.

1410 élèves ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, plusieurs séances sont proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : le tri, le recyclage, l'atelier de fabrication de papier recyclé ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.



Par ailleurs, 10 écoles sont équipées de lombricomposteurs.

Grand public : Le service communication a participé à 8 manifestations telles que brocantes et fêtes locales. 1593 personnes ont été sensibilisées aux bonnes pratiques. Par ailleurs, L'Echo tri est distribué dans toutes les boîtes aux lettres à raison de deux numéros par an.

Dans le cadre du renouvellement des sacs pour le tri sur la Cité Médiévale de Laon et certaines rues étroites, une communication a été réalisée auprès de 850 foyers. A cette occasion, 1400 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués.

En outre, nos équipes de communication ont réalisé la mise en place des bacs d'Ordures Ménagères Résiduelles sur l'ensemble du territoire (hors Ville de Laon), opération qui a duré environ 4 mois et concerne 18 100 bacs. Cette période a également été l'occasion de communiquer sur les gestes de prévention et sur les consignes de tri.

Les étudiants : L'opération auprès des étudiants Laonnois est pérenne. Le but est de les sensibiliser au tri et à la prévention mais également de leur donner les moyens de trier ainsi que leur communiquer les jours et heures de sortie de leurs poubelles. Cela vient en complément de l'opération sur la Cité Médiévale de Laon. Des stands ont donc été de nouveau tenus à l'Institut de Formation en soins infirmiers (IFSI), Une communication orale a été effectuée auprès de l'ensemble des étudiants. 98 étudiants ont pu être sensibilisés.

Habitat collectif :

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables.

Par ailleurs, des actions de communication ont été réalisées pour les foyers de notre territoire. Cela représente 500 logements.

Dans ce cadre, le personnel en charge de la sortie des bacs et des correspondants-locataires ont bénéficié d'une information sur l'environnement.

D'autres actions vers le grand public :

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires. Grâce à ces partenariats, 18 structures ont reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets, soit 624 adultes. De plus, 37 associations se sont mobilisées dans une démarche Eco-citoyenne (prêt de matériel par le SIRTOM) pour 62 manifestations.

Les campings

L'action d'accompagnement du SIRTOM perdure en 2019. Les campings ont continué à se mobiliser pour le tri et le compostage. Il faut retenir ceux de Bourg et Comin et Aizelles. Les gérants sensibilisent leurs clients au tri avec la mise à disposition de sacs de pré-tri spécifiques, des explications orales et écrites sur le tri, un autocollant « Ici je trie » apposés dans les locaux communs.

Plus de 13 gîtes, 5 hôtels recensés, des chambres d'hôtes et les musées bénéficient également des services du SIRTOM du Laonnois. D'autres sites touristiques comme le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Ailette et de la Bièvre sont partenaires du SIRTOM pour la collecte de leurs emballages.

6.4 Niveau de satisfaction des usagers



L'accueil a réceptionné 512 appels téléphoniques signalant un problème de collecte, soit 2 appels par jour pour 89 216 habitants. Cela représente 0.57% de la population totale ou encore 1.43% des foyers desservis par le SIRTOM.

7 Projets et études 2020

7.1 Les projets

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Rédaction du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés en 2020. A la suite de l'état des lieux, des groupes de travail seront organisés afin d'élaborer le programme d'actions.

Les foyers de la Communauté de Communes Champagne Picarde, ne bénéficiant pas de collecte de déchets verts en porte-porte, pourront, sur demande, bénéficier en 2020 d'un second composteur ou d'un échange pour un volume supérieur.

La collecte des déchets verts se fera une semaine sur deux à partir de 2020, du 1er avril au 30 novembre.

7.2 Les études

Etude d'implantation des bornes d'apport volontaire

L'étude d'implantation des bornes d'apport volontaire commencée en 2019 se poursuivra en 2020. Cette étude d'implantation est réalisée par un bureau d'étude afin d'identifier les meilleurs emplacements possibles pour l'ensemble des bornes, tout en tenant compte des contraintes de chaque lieu choisi. De plus, cette étude permettra d'affiner le choix des types de borne à déployer.

Etude sur l'évolution de la contribution

Cette étude commencée en 2019 sera poursuivie en 2020 et est en rapport avec l'évolution de la collecte des déchets verts.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Bénéfices environnementaux	Fabrication de nouveaux produits recyclés
<p>PET</p> <p>Plastique transparent</p> 	574	<p>1 332 254 kg équivalence en CO2</p> <p>12 000 618 kms en voiture</p> <p>15 390 088 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 2 367 750 jours d'une TV LCD</p>	<p>298 480 couettes ou 3 329 774 ours en peluche</p>
<p>JMR</p> 	1538	<p>17 518 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 2 692 jours d'une TV LCD</p>	<p>5 772 114 boîtes à chaussures (200g)</p> <p>ou 3 051 392 boîtes en carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles</p>
<p>Cartonnettes</p> 	895	<p>10 194 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 1 566 jours d'une TV LCD</p>	<p>3 358 935 boîtes à chaussures (200g)</p> <p>Ou 1 775 680 boîtes en carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles</p>

<p>BRIQUES</p> 	<p>64</p>	<p>532 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 82 jours d'une TV LCD</p>	<p>792 288 rouleaux de papier toilette</p> <p>ou</p> <p>111 872 rouleaux d'essuie-tout</p>
<p>ACIER</p> 	<p>237</p>	<p>349 338 kg équivalence en CO2</p> <p>3 147 597 kms en voiture</p> <p>1 935 342 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 297 672 jours d'une TV LCD</p>	<p>3 081 lave-vaisselle</p> <p>ou</p> <p>3 318 mètres de rail de train</p>
<p>ALUMINIUM</p> 	<p>9</p>	<p>69 300 kg équivalence en CO2</p> <p>624 312 kms en voiture</p> <p>1 187 658 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 182 718 jours d'une TV LCD</p>	<p>2 637 cadres de vélo de course (2kg)</p> <p>ou</p> <p>5 274 cadres de trottinette (1kg)</p>
<p>VERRE</p> 	<p>3309</p>	<p>1 380 283 kg équivalence en CO2</p> <p>12 435 222 kms en voiture</p> <p>13 791 912 MJ</p> <p>Consommation énergétique équivalente à 2 121 929 jours d'une TV LCD</p>	<p>7 352 598 bouteilles de 75 cl</p>

2-ZOOM bilan environnemental sur le traitement des DEEE

Votre contribution à la collecte en 2019

Votre 1^{ère} collecte date du : 29/05/2007

	2018 (tonnes)	2019 (tonnes)	Progression des flux 2018/2019	Nombre d'objets 2019
GEM HF	227,0	233,8	+3,0%	4 614
GEM F	143,1	142,7	-0,3%	2 729
ÉCRANS	79,5	75,2	-5,4%	4 305
PAM	372,3	379,7	+2,0%	156 955
LAMPES	1,5	2,4	+62,5%	26 855
TOTAL	823,4	833,8	+1,3%	195 458



Vous avez collecté en 2019



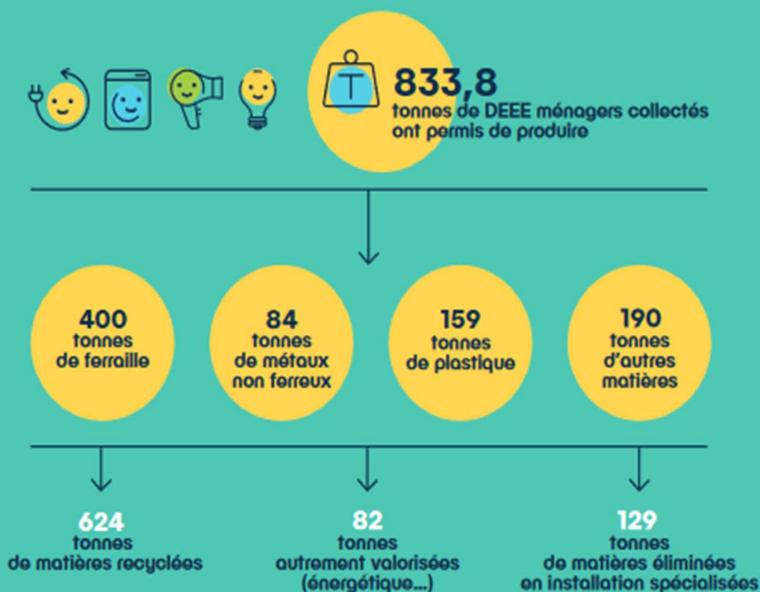
168 603
appareils



26 855
lampes

Le bilan matières des appareils et lampes collectés

Les DEEE ménagers (appareils et lampes) que vous avez collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de leur valorisation qui contribue activement à lutter contre l'épuisement des ressources minérales et fossiles.



1641	Remboursements emprunt	586 038.64€	457 303.74€	-21.97%
Opération n°1	Collecte du verre	0.00€	16 291.20€	100.00%
Opération n°2	Ancienne Décharge	1 958.40€	3 467.76€	77.07%
Opération n°5	Collecte sélective	220 984.00€	1 025 020.11€	363.84%
Opération n°16	Matériels bureau et informatique	3 692.40€	11 472.83€	210.71%
Opération n°8	Déchetteries	42 478.56€	291 205.22€	585.53%
Opération n°9	Complexe Leuilly	21 637.95€	10 037.65€	-53.61%
Opération n°10	Communication	1 439.71€	1 439.71€	0.00%
Opération n°11	Prévention	255 214.42€	138 642.00€	-45.68%

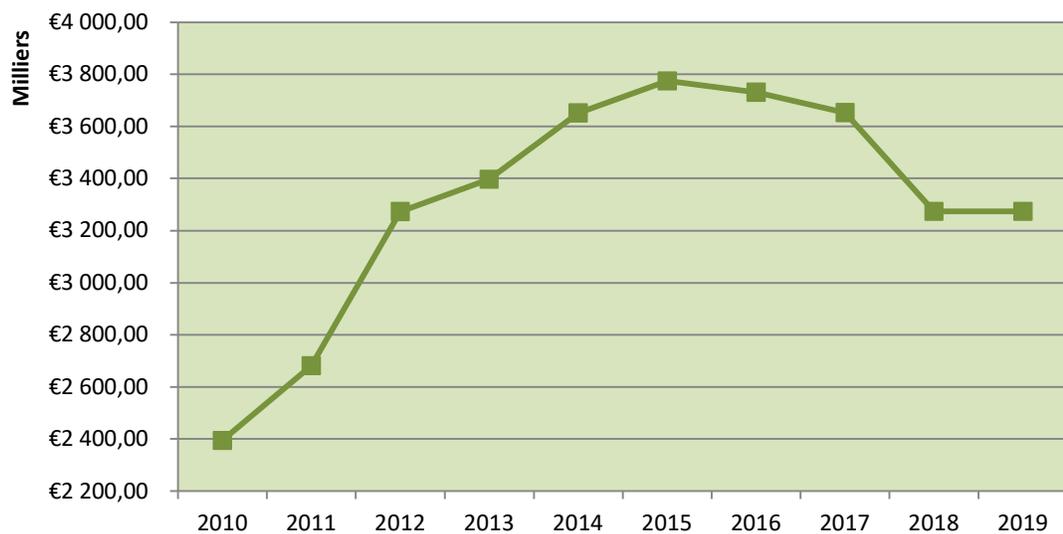
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2019 hors déchets de déchetteries

Année	2017	2018 (2)	2019	2018/2019
Production en tonnes / an (1)	19699.38	17 490.89	17 078.31	-412.58
Contribution en €/ttc par tonne	76.04€	77.14€	77.14€	0€
Total TTC	1 497 941.52	1 349 299.73€	1 317 420.83€	-31 878.90
Coût par hab	22.61€	21.51€	21.51	0€
Total TTC	2 155 002.47€	1 924 417.94€	1 919 036.16€	-5 381.78€
TOTAL GENERAL	3 652 943.99€	3 273 717.67€	3 236 456.99€	-37 260.68 €

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

(2) Sortie de l'ex CCVO et entrée de l'ex CC Val de l'Aillette

1.3 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne

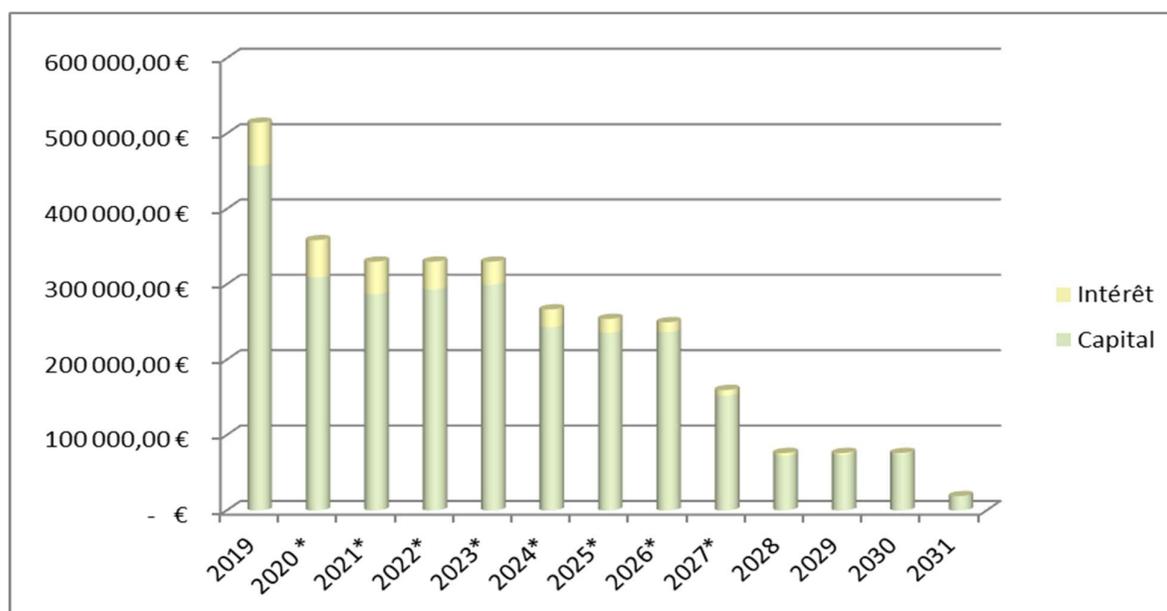


1.4 Catalogue des prix des déchetteries de Valor'Aisne

Le coût de traitement des déchets de déchetterie s'élève en 2019 à 595 453.01 TTC basé sur les tonnages 2018 (661 687.00€ en 2018)

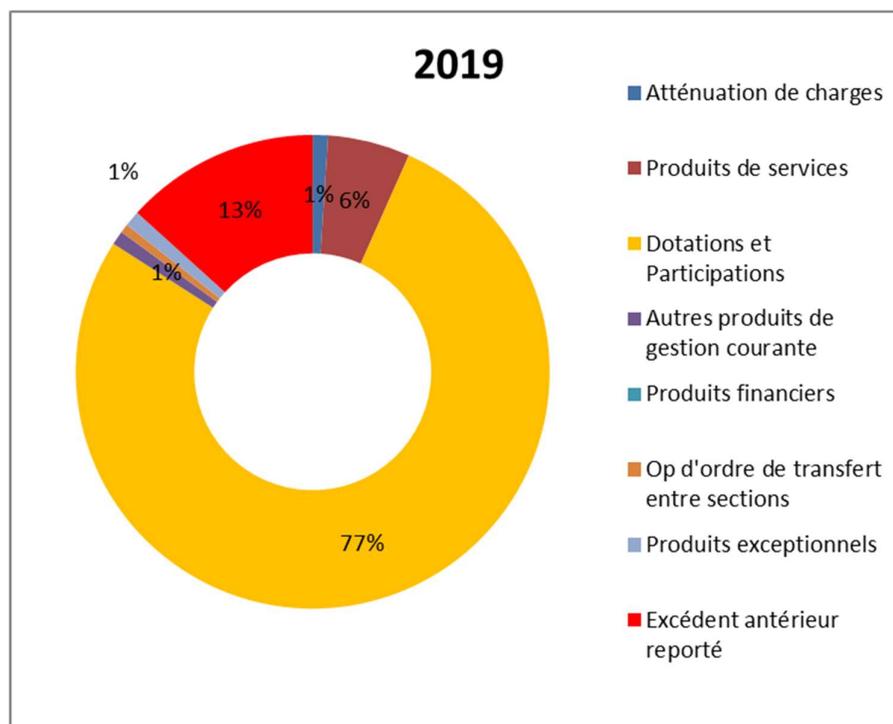
	FLUX	Prix €/ht 2018	Prix €/ht 2019
	Déchets verts	23.50€	22.00€
	Gravats	1.50€	1.80€
	Encombrants (1)	74.00€	74.00€
	Bois	32.50€	32.00€
DDS hors filières (2)	Bases	470.00€	494.00€
	Peintures	350.00€	350.00€
	Solvants	340.00€	320.00€
	Aérosols	1 100.00€	1 090.00€
	Emballages vide souillé	400.00€	360.00€
	Non identifiés	900.00€	900.00€
	Phytos	1 280.00€	1 297.00€
	Acides	700.00€	745.00€
	Filtres huiles	340.00€	290.00€
	Combustibles	1 250.00€	1 115.00€
	Huiles alimentaires	12.00€	-
	Pneus hors filière	100.00€	83.00€
	Plâtres	54.00€	56.00€

1.5 Annuité de la dette



1.6 La structure des recettes et leur évolution

		2018	2019	Evolution
	Recettes de fonctionnement	11 183 451.82€	10 283 652.36€	-8.05%
Chapitre 013	Atténuation des charges	182 078.09€	123 461.93€	-32.19%
Chapitre 70	Produits de services	897 581.40€	665 504.69€	-25.86%
Chapitre 74	Dotations et participations	9 291 008.96€	9 183 441.13€	-1.16%
Chapitre 75	Autres produits de gestions courantes	696 669.81€	112 629.98€	-83.33%
Chapitre 76	Produits financiers	172.08€	0.00€	-
042	opérations d'ordre	99 720.80€	73 146.30€	-26.65%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	16 220.68€	125 468.33€	673.51%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	1 230 237.04€	1 575 109.87€	-4.11%



		2018	2019	Evolution
	Recettes d'investissement	1 567 148.45€	1 368 229.15€	-12.69%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la tva	98 747.00€	89 796.00€	-9.06%

Chapitre 10	Dotation	1 279.62€	368 294.75€	-
Chapitre 28	Amortissements	767 121.83€	700 138.40€	-8.73%
Chapitre 16	Emprunts	700 000.00€	210 000.00€	-70.00%
Chapitre 13	Subvention d'investissements	0.00€	0.00€	-100.00%
192	Différence sur réalisation Cession	0.00€	0.00€	-100.00%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0.00€	0.00€	-100.00%

1.7 Restes à réaliser 2019

Dépenses d'investissement : 518 141 € Recettes d'investissement : 1 000 000.00 €

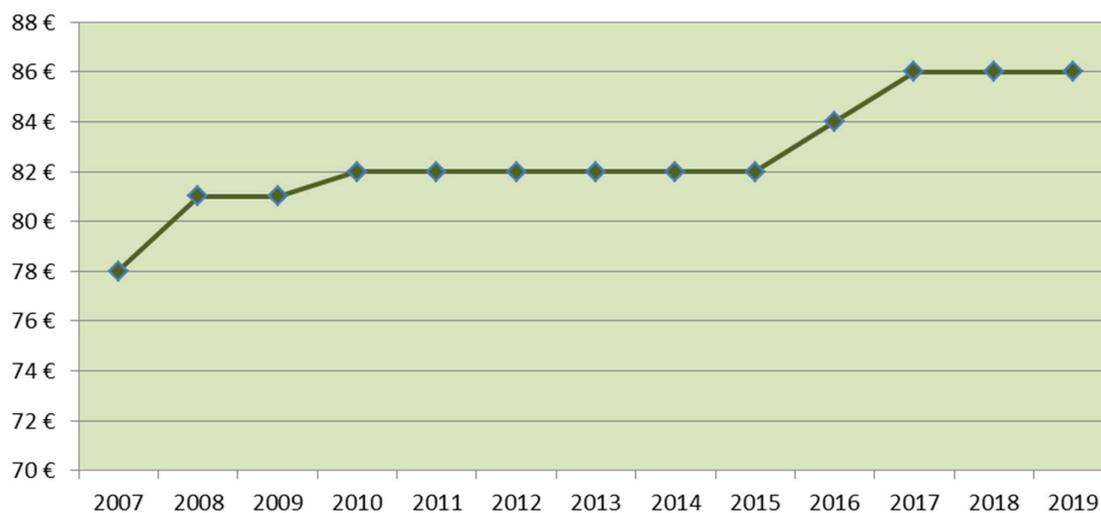
1.8 Les modalités de financement

Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

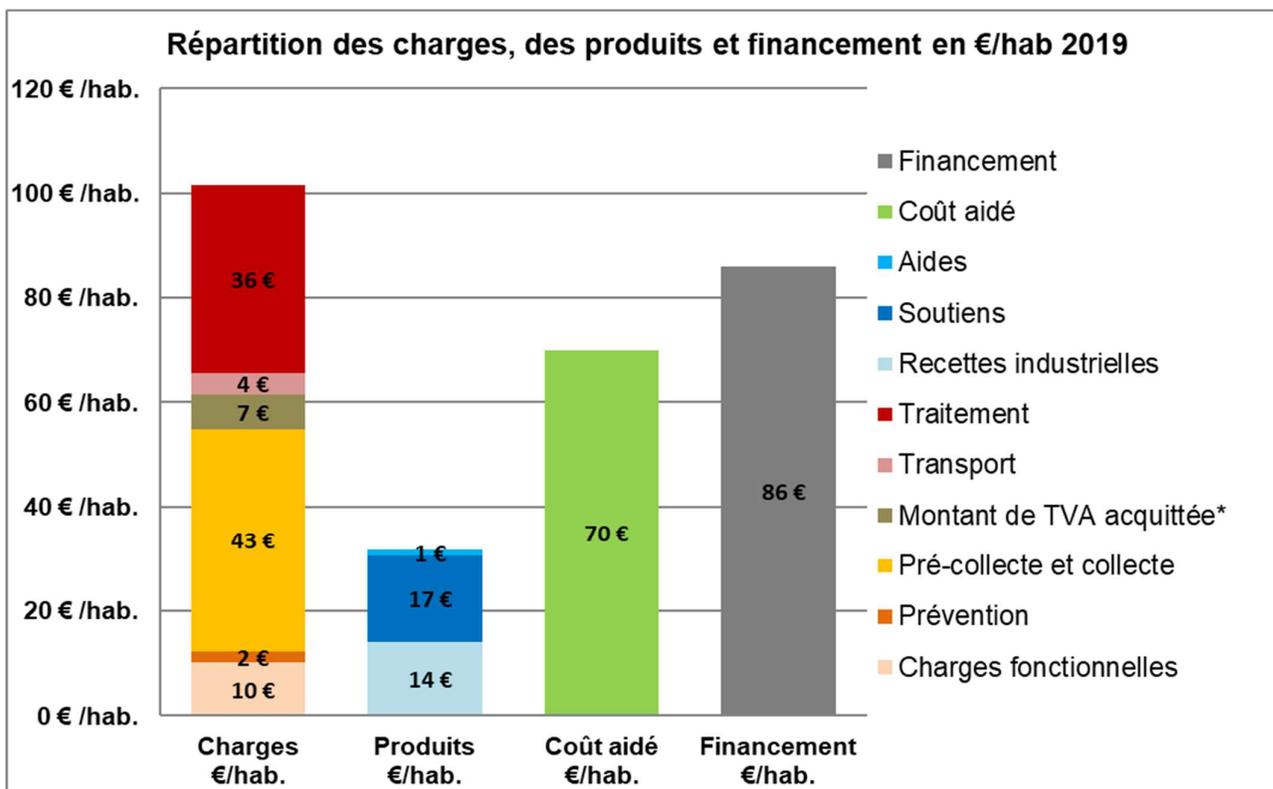
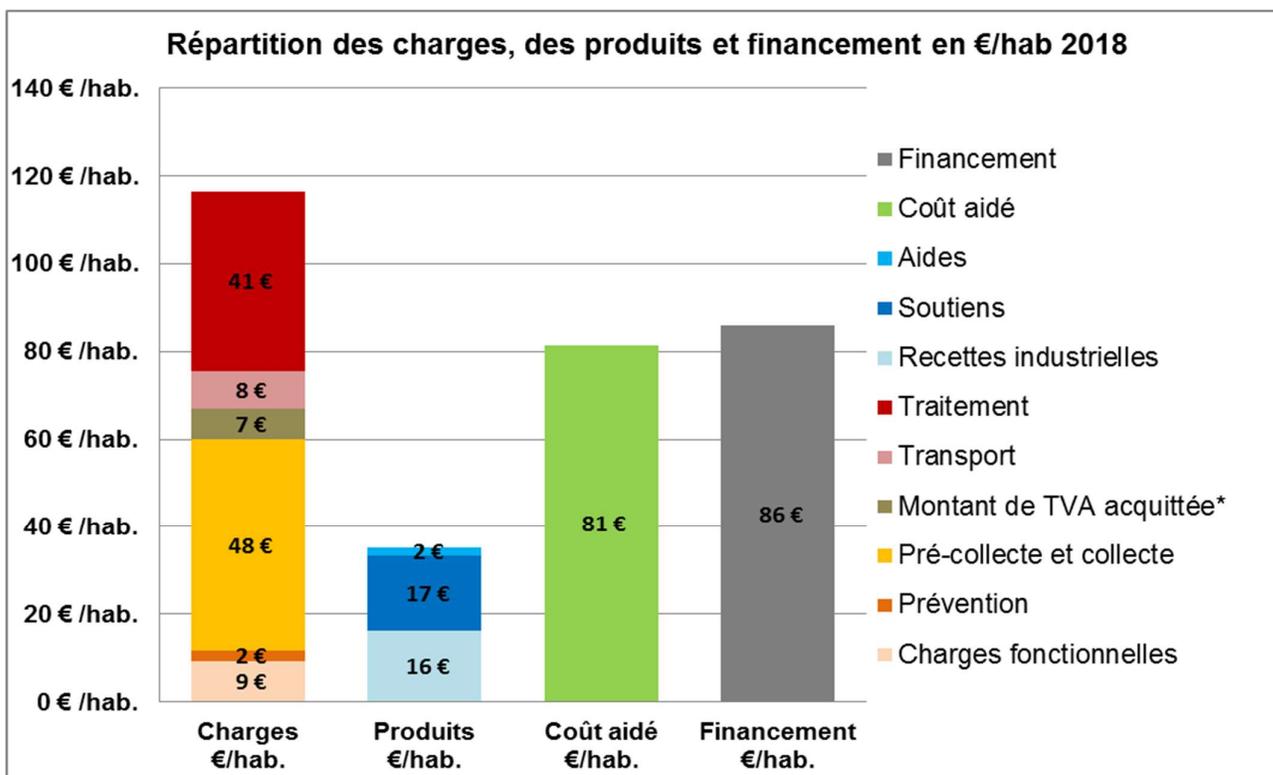
En 2019, la contribution annuelle est maintenue à 86€ par habitant. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

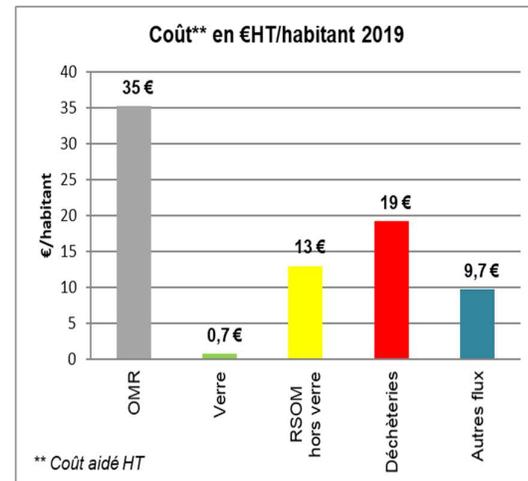
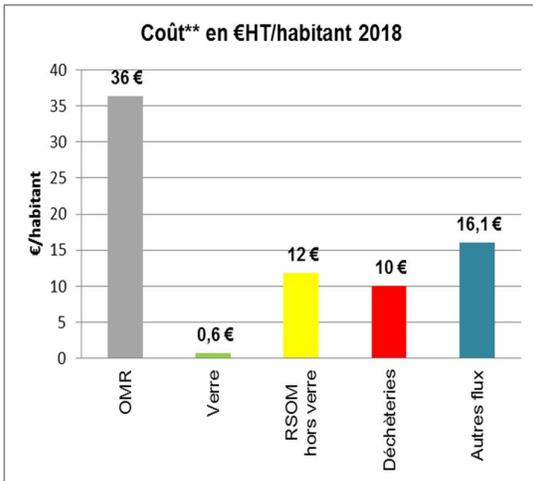
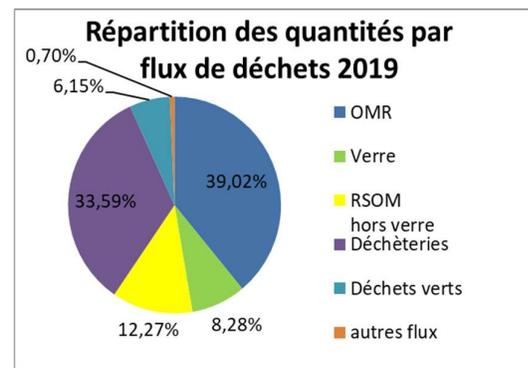
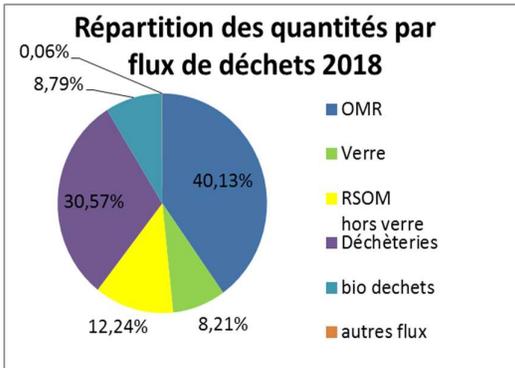
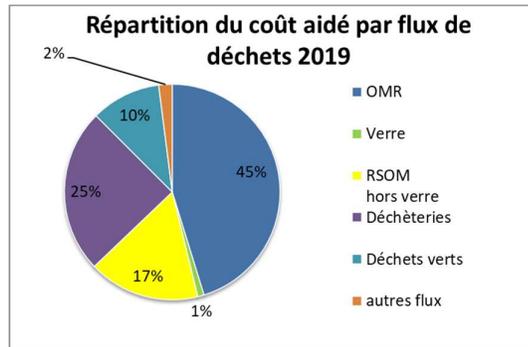
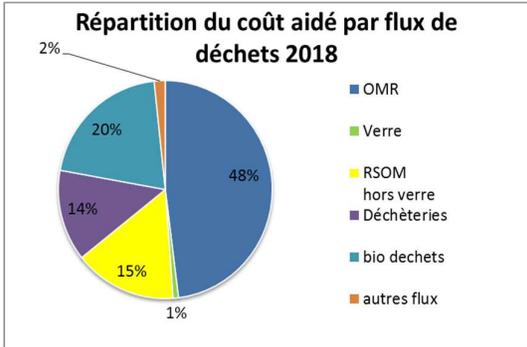
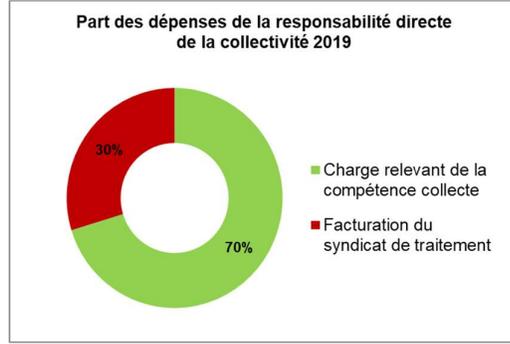
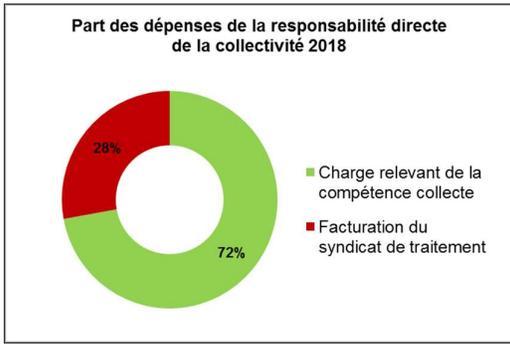
La Communauté d'Agglomération et les Communautés de Communes fixent leur mode et leur taux de fiscalité.

Evolution de la contribution des membres par habitant.



1.9 Evolution et comparaison des coûts 2018/2019 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME





**Coût aidé ht

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Caractérisation : Une caractérisation est la constitution d'un échantillon sur un lot de déchets d'emballages collectés selon la norme AFNOR x30 437. L'objectif est d'identifier le pourcentage des erreurs de tri ainsi que leur origine. 18 caractérisations sont réalisées par an avec Valor'Aisne en présence d'un agent du SIRTOM du Laonnais au centre de tri d'Urvillers. Pour chacune, il existe plusieurs étapes. La première étape est le prélèvement d'un godet dans un tas d'emballages sorti d'un camion d'une collecte précise. La seconde étape est le versement de l'échantillon prélevé dans 4 bacs tarés et de taille identique. Ensuite, de façon aléatoire, il est choisi parmi les quatre bacs un conteneur. Si le poids est inférieur à 35kg. Un second est choisi. La dernière étape est la caractérisation en elle-même soit le tri des emballages par flux de matière.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères.

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues.

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordures ménagères résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable).

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



LE RELAIS

écomobilier
COLLECTER • TRIER • RECYCLER

